

DELIBERATION SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Comité syndical :
En exercice :	32	Le 15/09/2020
Présents :	26	
Pouvoirs :	0	
Votants :	26	

Le 23 septembre 2020, le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc DESPRAT au siège du Syndicat.

Présents : Thierry DELAMARE, Stéphanie DI RUSCIO, Jean RAY, Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Fernand BERENGUER, Bruno HENRY, Gabriel AUMONIER, Gilles DUTREIVE, Michel BADOIL, André MUT, René AUCAGNE, Annie DAYET, Gilles DEMAISON, Didier ALBAN, Cédric FIEF, Christophe COTTAREL, Baptiste COLLET, Hervé ODET, Gérard POYET, Estelle MORIN, Thierry GROSSAT, David POMMIER, Sylvain PERRAUD (Remplaçant Christophe HENRY), Olivier PETIT (Remplaçant Gilles CREMET), Brigitte FROMONT (Remplaçante Bernard REY).

Absents excusés : Gilles CREMET (Remplacé par Olivier PETIT), Ghislaine LANDE, Bernard REY (Remplacé par Brigitte FROMONT), Christophe HENRY (Remplacé par Sylvain PERRAUD), Yann GALLAY, Bruno BERNARD (Métropole Lyon), Emeline BAUME (Métropole Lyon), Patrick DECEUR (CAVBS), Franck ZWISLER (CAVBS).

Secrétaire de séance : Baptiste COLLET.

OBJET : Election du Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs

Vu le Code Général des Collectivités ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du syndicat mixte est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Il est fait appel des candidatures à la présidence du comité syndical.

- M. David POMMIER s'est porté candidat.

Résultat du 1^{er} tour :

M. David POMMIER 24 voix
2 blancs
0 nul

M. David POMMIER ayant obtenu la majorité absolue, le Comité syndical décide :

- **DE PROCLAMER** M. David POMMIER, président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs et le déclare installé.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 29 SEP. 2020 A Sainte Euphémie, le 23/09/2020
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200923-2020-01
Affichage le : 29 SEP. 2020

**Le Président,
David POMMIER**

